



SOMMAIRE

1. Désherbage colza d'hiver
2. Vigilance sur la faculté germinative des semences
3. Résultats d'essais : association blé-féverole
4. Maturité des tournesols, où en sommes-nous ?

AGENDA

Bilans de campagne bio
8 septembre
8 h 45 Laon - 9 h 00 Beauvais

Salon Tech & Bio 2023
20 et 21 septembre à Bourg
les Valence

Clin d'œil météo

« Septembre se nomme, le mai de l'automne. »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Le point colza d'hiver : premières interventions en désherbage

Les premiers semis de colza biologique ont été réalisés dans la semaine du 15 août dans le sud des Hauts-de-France. Ils sont désormais proche du stade 4 feuilles.

Il est désormais urgent de semer vos colzas si vous avez prévu de le faire. Nous arrivons en date limite de semis quel que soit le secteur.

A la Neuville sur Oudeuil, les agriculteurs ont opté pour une comparaison très intéressante. D'un côté un semis a été effectué avec un semoir monograine à 45 cm d'écartement, et de l'autre côté un semis avec le semoir à céréales associant du fenugrec et du lin comme plantes compagnes. Début septembre, nous faisons le constat suivant :

Semis le 17 août, après un labour (précédent céréales)



Semoir monograine 45 cm
30 plantes/m²
Stade du colza : 2-4 feuilles



Semoir céréales 12.5 cm
48 plantes/m²
Stade du colza : cotylédons à 2 feuilles

Sans grande surprise, le semis de précision offre une avance végétative significative et une grande homogénéité dans le développement des plantes. Les colzas se sont développés jusqu'ici sans aucune pression des altises. Leur avance végétative est déterminante sur les risques liés aux insectes. Pour mémoire, le stade 4 feuilles du colza doit être atteint idéalement au 15 septembre.

A partir de 2 feuilles, priorité désherbage

Dix-huit jours après le semis, on observe la levée de graminées mais également les premières dicots (renouées, crucifères, matricaires ...). **Une première intervention avec une herse étrille Treffler (3-4 km/h agressivité 3-4) donne de bons résultats tant sur la parcelle la plus avancée mais également sur la parcelle semée à écartement plus réduit.** Dans cette deuxième parcelle, les jeunes colzas sont davantage recouverts.



Ces quelques observations nous conduisent à vous rappeler quelques éléments clé du désherbage des colzas biologiques.

Pour être efficace, il faut intervenir sur des adventices jeunes et donc considérer davantage le développement des mauvaises herbes plus que le stade de la culture en elle-même en acceptant de perdre quelques pieds lors du premier passage.

Un comptage à la levée des colzas vous permet d'apprécier les populations en place et les marges de manœuvre.

Observations le 6 septembre sur les conséquences du passage de la herse étrille à la Neuville sur Oudeuil.

Modalités	Semis à 12.5 cm	Semis à 45 cm
Nb plantes avant herse étrille (4 septembre)	48 pieds/m ²	30 plantes/m ²
Nb plantes après herse étrille (6 septembre)	32.5 pieds/m ²	26.4 plantes/m ²
Taux pertes	32%	12%

Logiquement, on observe un niveau de pertes plus important sur la partie semée au semoir à céréales (colza moins avancé). Ces pertes restent toutefois acceptables au regard des objectifs de peuplement à atteindre pour la culture.

Cet objectif de densité dépend de l'écartement au semis.

- ***Pour un semis à écartement réduit, viser un peuplement régulier de 25 à 35 plantes/m².***
- ***Pour un semis de précision, 20 à 30 plantes/m² sont suffisants.***

Gilles SALITOT

2. Vigilance sur la faculté germinative des semences.

La moisson tardive due aux pluies de mi juillet à début août, a entraîné une germination des grains sur pieds plus particulièrement sur le triticale, espèce très sensible. Il faut rester vigilant sur la qualité des lots de semences.

Pour le blé tendre, la germination est plus délicate à détecter car l'observation visuelle des grains peut ne pas être suffisante. C'est fréquemment la mesure du temps de chute d'Hagberg (TCH) qui donne des indications sur l'activité des amylases (enzymes dégradant l'amidon du grain). L'objectif est un blé avec un temps de chute autour de 220 secondes. En deçà de 180 secondes, la valeur d'utilisation en boulangerie est préjudiciable.

Outre les conséquences sur l'aspect commercial, il faut penser à la question des semences pour cet automne.

Dans l'optique de conserver de la semence de ferme, il est indispensable de réaliser des tests de germination sur les lots que vous souhaitez conserver :

- ✓ Prélever 200 à 400 graines
- ✓ Déposer les graines dans du sable, ou sur du papier buvard, humides. Mettre au froid (4-5°C) pendant 72h, pour lever toute dormance résiduelle,
- ✓ Mettre à température ambiante (20°C) pendant une semaine,
- ✓ Compter les plantules normales (et non la totalité des grains germés).
- ✓ Le pourcentage de plantes germées normales au bout d'une semaine correspond au taux de faculté germinative (F.G.)

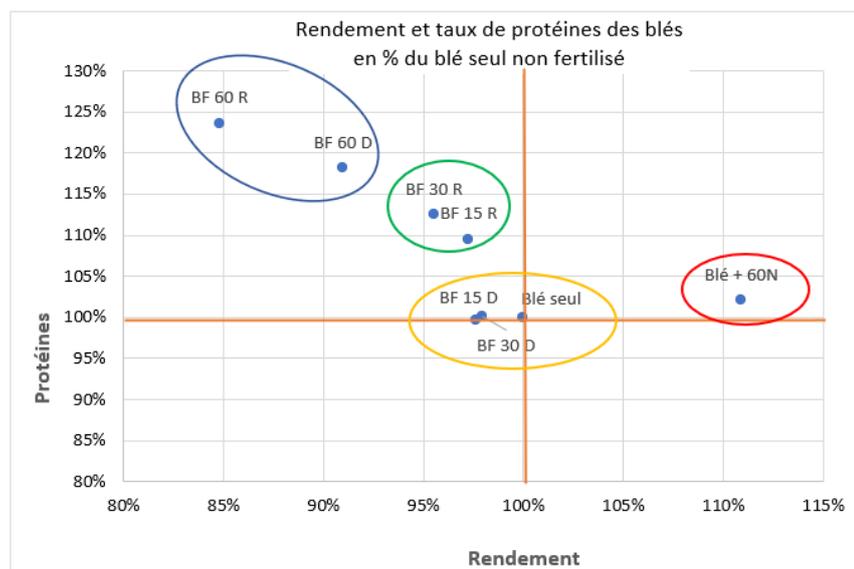
N'oubliez pas également les analyses caries sur vos semences de ferme, cf. JT Bio 12-23 du 28 juillet.

Sébastien FLORENT

3. Résultats d'essais : l'association blé-féverole

Quatre essais ont été menés cette année en région sur l'association blé-féverole. L'objectif était de déterminer si la féverole associée pouvait augmenter la teneur en protéine du blé. Pour se faire, nous avons testé plusieurs itinéraires, à savoir : différentes densités de semis de la féverole (15, 30 et 60 grains/m²), féverole conduite jusqu'à la récolte ou détruite à début floraison. Nous avons comparé ces modalités à un témoin blé seul non fertilisé et un témoin blé fertilisé à 60 u.N.

Les quatre essais menés donnent des résultats très différents dû à des contextes agronomiques contrastés (enherbement, reliquats très élevés). Pour autant, des tendances ressortent.



Dans les quatre essais, la féverole détruite en avril n'a pas permis d'augmenter le rendement final du blé quel que soit la densité initiale de féverole. Cela n'a pas eu non plus de répercussion sur le taux de protéine du grain.

On remarque sans surprise que la fertilisation organique n'a pas d'incidence sur le taux de protéine du blé mais participe bien à l'augmentation du rendement en l'absence de facteur limitant !

Seul le taux de protéine augmente lorsque la féverole est récoltée avec la céréale.

Pour plus d'informations sur cet essai et tous les autres menés en région, retrouvez-nous aux bilans de campagne proposés par l'Oise et l'Aisne :

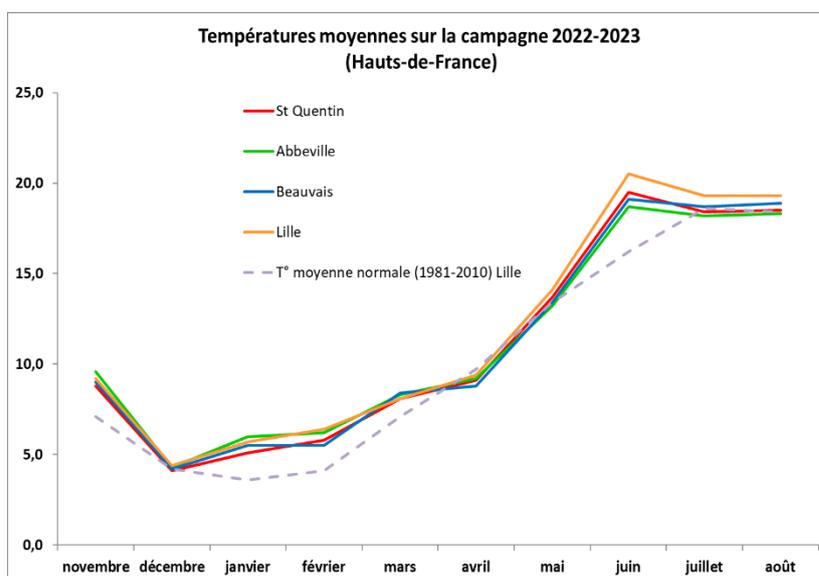
- Vendredi 8 septembre à 8 h 45 à la Chambre d'Agriculture de Laon et à 9 h 00 à la Chambre d'agriculture de Beauvais

Mégane PERCHE-GUILLAUME

4. Maturité des tournesols, où en sommes-nous ?

Malgré un printemps froid et des semis parfois tardifs, les parcelles de tournesol semées avant la mi-mai évoluent maintenant rapidement. Les températures de juin et celles que l'on connaît depuis une semaine ont permis aux cultures d'été de se développer correctement. Les dates de récolte devraient donc se situer dans la moyenne.

Pour un semis au 05 mai, les 1500°C jours base 6 (pour les variétés TP) sont obtenus dans notre région avant le 31/09 pour les secteurs les plus précoces, et jusqu'au 15/10 pour le reste de la région depuis 2015. Pour des semis plus tardifs, seuls les secteurs les plus précoces permettent une récolte avant le 15/10.



Semis du 1^{er} mai, Buffalo et Sy Arco dans l'Aisne, à Vesles et Caumont

La récolte s'effectue lorsque la majorité de la parcelle a atteint le stade optimal, c'est-à-dire :

- ✓ -Tige desséchée, les feuilles sont majoritairement sénescentes.
- ✓ La graine entre 9 et 11% d'humidité,
- ✓ Le dos du capitule vire du jaune au brun.
- ✓ Le battage se réalise avec une coupe spécifique, ou une coupe à céréales équipés de plateaux « avancés ».

Stade optimal de la récolte du tournesol (source Terre Inovia)



Pierre DURAND

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 -62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

